

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe et interne de technicien(ne) d'art

Métiers : Textile ;
Spécialité : Rentrayer en tapisserie

SESSION 2014

Epreuve orale d'admissibilité n°2 techniques du métier

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **1) une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier, dont le coefficient est fixé à 1** (*préparation : vingt minutes ; durée : vingt minutes*) ;
- **2) une interrogation sur les techniques du métier, dont le coefficient est fixé à 2** (*préparation : vingt minutes ; durée : vingt minutes*) ;

SUJET n° 1

Vous devez traiter les deux thèmes suivants :

- quels sont les principes fondamentaux sur lesquels reposent les pratiques de la restauration ?
- parlez-nous de l'échantillonnage.

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe et interne de technicien(ne) d'art

Métiers : Textile ;
Spécialité : Rentrayer en tapisserie

SESSION 2014

Epreuve orale d'admissibilité n°2 techniques du métier

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- 1) **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes ; durée : vingt minutes*) ;
- 2) **une interrogation sur les techniques du métier**, dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes ; durée : vingt minutes*) ;

SUJET n° 2

Vous devez traiter les deux thèmes suivants :

- vous avez un motif dégradé à restituer ; vous n'en possédez pas d'équivalent sur la tapisserie : comment procédez-vous ?
- à quoi sert le doublage d'une tapisserie ?

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe et interne de technicien(ne) d'art

Métiers : Textile ;
Spécialité : Rentrayer en tapisserie

SESSION 2014

Epreuve orale d'admissibilité n°2 techniques du métier

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- 1) une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier, dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes ; durée : vingt minutes*) ;
- 2) une interrogation sur les techniques du métier, dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes ; durée : vingt minutes*) ;

<h2>SUJET n° 3</h2>

Vous devez traiter les deux thèmes suivants :

- qu'est-ce qu'un dossier technique ? Comment le constituez-vous ? Et pourquoi est-il important ?
- quelles sont les différentes matières premières utilisées pour la restauration des tapisseries ? Comment les utilise-t-on ?

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe et interne de technicien(ne) d'art

Métiers : Textile ;
Spécialité : Rentrayer en tapisserie

SESSION 2014

Epreuve orale d'admissibilité n°2 techniques du métier

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **1) une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier, dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes ; durée : vingt minutes*) ;**
- **2) une interrogation sur les techniques du métier, dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes ; durée : vingt minutes*) ;**

SUJET n° 4

Vous devez traiter les deux thèmes suivants :

- quelles sont les différentes méthodes d'intervention et pour quels types de tapisseries sont-elles les plus appropriées ?
- quelles sont les différentes matières premières utilisées pour la restauration des tapisseries ? Comment les utilise-t-on ?